

## DOSSIER CARTE D'IDENTITE MINEUR

### ORIGINAUX + PHOTOCOPIES de tous vos documents

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS au 04 66 61 80 08

**PRé-DEMANDE à ETABLIR sur le site ANTS  
document à imprimer ou apporter le numéro d'enregistrement  
AINSI QUE TOUTES LES PIECES DEMANDEES**

**SI DOSSIER INCOMPLET ou PHOTO NON CONFORME : REJET = REPRENDRE R.V.**

**PRESENCE DU REPRESENTANT LEGAL et du MINEUR INDISPENSABLE**

#### 1ère demande

Autorisation parentale à renseigner + CNI ou passeport valide des 2 parents (copie pour le parent non présent)  
Passeport de l'enfant valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois - pas d'acte si commune état civil dématérialisé (COMEDDEC)  
Justificatif de domicile récent - (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, tél.)  
1 photo d'identité récente

#### Renouvellement:

Autorisation parentale + CNI ou passeport valide des 2 parents (copie pour le parent non présent)  
Carte d'identité de l'enfant  
*Si la carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans, il faut fournir en plus de celle-ci un justificatif d'identité supplémentaire : Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois - pas d'acte si commune état civil dématérialisé (COMEDDEC)*  
Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, tél.)  
1 photo d'identité récente

#### Perte ou vol :

Autorisation parentale + CNI ou passeport valide des 2 parents (copie pour le parent non présent)  
Passeport de l'enfant valide ou périmé depuis moins de 5 ans ou acte de naissance de moins de 3 mois - pas d'acte si commune état civil dématérialisé  
Justificatif de domicile récent (impôts sur les revenus, Taxe Habitation, EDF, Tél.)  
1 photo d'identité récente  
25€ de timbres fiscaux **papier** (non informatisés) à se procurer dans les tabacs ou trésor public  
En cas de perte ou vol : Déclaration de perte ou vol

#### Cas Particuliers :

Si les parents sont divorcés, fournir toutes les pages du jugement de divorce  
*Domicile Principal chez le parent demandeur : autorisation parentale + CNI ou passeport valide des 2 parents*  
*Garde et Domicile alterné : 2 autorisations parentale + 2 justificatifs de domicile + CNI ou passeport en cours de validité des 2 parents*

Autres Cas    Nous    Contacter

#### PHOTO

Non découpée, non agrafée, pas de trombone  
Moins de 6 mois, fond uniforme, sans aucune trace  
Front dégagé, oreilles dégagées, pas de lunette, bouche fermée, pas de percing, pas de barrette, ne pas sourire  
Pour les personnes aux cheveux mi-longs et longs, attacher les cheveux  
**ANDUZE**, deux photographes dont les photos sont valables :  
Opticien sur le Plan de Brie et Photographe Populaire, Rue Pérot